

N° 2019-01

**SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**

**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**

**Séance du 17 janvier 2019**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22  
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14

L'an deux mille dix-neuf le 17 janvier, sur convocation faite le 10 janvier, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Madame BARTHELEMY.

**Présents titulaires** : CHOLLEY Pierre, MOLLARD Monique, COGNE Geneviève, GAILLOT Michel, MARTINET COUSSINE Maryse, DBJAY Jean-Pierre, BRIET Françoise, PHILIPPE Jacqueline, DURIEUX Michel, BARTHELEMY Valérie, ROY Josette, BLANCHET Manoëlle, BORDESOULES Murielle (13)

**Représentés** : PERRET Phillipe représenté par GUILLOT-GANDEMER Patrick (1)

**Pouvoirs** : VILLARD Simon donne pouvoir à PHILIPPE Jacqueline (1)

**Le secrétaire de séance** : DBJAY Jean-Pierre

---

**Elu rapporteur** : Mme Valérie BARTHELEMY - Présidente

**Objet** : Vente d'un photocopieur multifonctions

**Madame la Présidente** explique que le SEJI a fait l'acquisition d'un photocopieur multifonctions avec la société LBS en mai 2017, pour un montant de 4 987 € hors taxe.

Ce matériel ne répondant pas en totalité aux besoins du SEJI et le parc informatique du siège devant être renouvelé, une consultation et négociations auprès de prestataires ont permis d'obtenir des conditions plus avantageuses avec un matériel plus performant.

La société REX ROTARY a été retenue pour la fourniture d'un copieur multifonctions couleur, d'un serveur informatique et de 6 postes informatiques. Un contrat de service avec cette société a été signé pour la location de ces équipements pour une durée de 63 trimestres, à compter de juillet 2018.

En annexe du contrat de service, la société REX ROTARY s'est engagée à prendre à sa charge, l'installation du parc informatique à hauteur de 1 000€ et d'acquérir le photocopieur multifonctions de la société LBS pour un montant de 4 488€ hors taxe.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2015-10 du 19 janvier 2015,

**Vu** la consultation et négociations auprès de prestataires, pour obtenir des conditions plus avantageuses avec un matériel plus performant,

**Vu** la proposition de la société REX ROTARY d'acquérir le photocopieur multifonctions dans le cadre de ses propositions financières,

**Considérant** que le prix d'achat proposé par la société REX ROTARY n'est pas inférieur à la valeur réelle du bien,

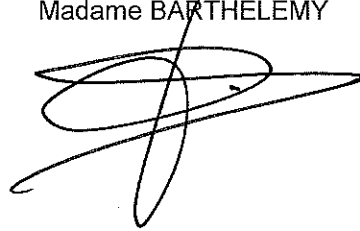
Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide :

- D'approuver la vente du photocopieur multifonction de la société LBS acheté en mai 2017, au prix de 4 488€ hors taxe, au profit de la société REX ROTARY,
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre, dans le cadre de ses attributions et des délégations accordées par le Conseil, toutes les décisions visant à l'exécution de cette délibération.

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire,  
La Présidente,  
Madame BARTHELEMY



18 JAN. 2019

Enregistré en sous-préfecture le :  
Sous le N° 017-200049625-20190117\_- 01 DE  
Affiché le : 17 JAN. 2019  
Certifié exécutoire le : 18 JAN. 2019

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*